

Quels objectifs ?

Identifier les responsabilités juridiques, fiscales et réglementaires des dirigeants associatifs ;

Sécuriser les délégations de pouvoir et encadrer juridiquement l'exercice de son mandat ;

Structurer l'organisation interne ;

Répondre aux exigences de l'Administration fiscale, des financeurs, et des commissaires aux comptes.

Contenu de la formation :

Identifier les responsabilités juridiques, fiscales et réglementaires des dirigeants associatifs :

- Responsabilités civiles, pénales et administratives ;
- Pouvoirs et rôle du président et du directeur ;
- Sanctions en cas de manquement ;
- Contrat d'engagement républicain : obligations et conformité ;
- Principes de gouvernance associative.

Sécuriser les délégations de pouvoir et encadrer juridiquement l'exercice de son mandat :

- Principes, limites et conditions de validité ;

- Rédaction et traçabilité des délégations ;
- Ce qui peut ou non être délégué ;
- Articulation président, administrateurs, direction.

Structurer l'organisation interne pour répondre aux exigences de l'Administration fiscale, des financeurs, et des commissaires aux comptes :

- Obligations fiscales et administratives (TVA, IS, bénéficiaires effectifs) ;
- Contrôle : commissaires aux comptes, financeurs publics ;
- Comptes d'emploi et justification des subventions.

Les incontournables du Directeur et du Président d'Association

Durée : 1 jour

Dates : 09/06/2026

Heures : 7 heures

Pour qui ? Directeurs - Présidents d'associations.

Pré-requis : Aucun niveau de connaissance préalable n'est requis.

Profil du formateur : Expert-comptable.

Nombre de participants : Entre 6 et 15 personnes.

Format : Présentiel - INTER - INTRA.